

TITRE AMIS (Agent de Médiation, Informations Services)

1 AN

Préparant au métier de :
AGENT·E DE MÉDIATION, INFORMATIONS, SERVICES (H/F)

LA FORMATION

PUBLIC CONCERNE

Être reconnu travailleur handicapé ou/et être inscrit au Pôle Emploi.

PREREQUIS

Être sans diplôme ou titulaire d'un diplôme n'excédant pas le BAC+1.

CONTENU

Cette formation a pour but de vous former au métier d'Agent·e de Médiation, Informations, Services (AMIS), elle sera réalisée par le CFA Ferroviaire à l'INSTITUT KEOLIS.

Un complément ferroviaire sur le Contexte-sécurité-règles de conduites appliquées au secteur sera réalisé à l'Université Transilien.

DUREE

14 mois

CENTRES DE FORMATION PARTENAIRES

L'Institut KEOLIS, 20 rue Hector Malot – 75020 PARIS

L'Université Transilien CAMPUS WILSON – 9, rue Jean-Philippe Rameau 93200 SAINT-DENIS

TARIFS

Cette formation est gratuite et rémunérée. Pendant cette formation, les alternants ont le statut d'apprentis, à ce titre, ils touchent une rémunération établie aux règles légales de l'apprentissage.

LE METIER



Votre Mission:

- Accueil, orientation, information et prise en charge des voyageurs
- Promotion, vente et après-vente des produits et services SNCF
- Gestion opérationnelle de la gare, contrôle des équipements et de la propreté
- Actions d'amélioration de la régularité des trains, de contrôle en gare
- Régulation des flux voyageurs sur les quais

Votre environnement et vos conditions de travail :

- Travail en autonomie ou en équipe en tenue commerciale
- Horaires adaptés en fonction de la circulation des trains (nuit, week-end et jours fériés)
- Mobilité sur plusieurs sites en vue d'intervention sur des situations perturbées ou de gestion de flux importants.
- Conduite éventuelle d'un véhicule de service
- Possibilité de longues stations debout, de déplacements fréquents dans la gare et parfois le port de charges supérieures à 15kg – Rémunération selon profil et conditions d'exercice du métier

COMMENT POSTULER ?



Pour accéder à cette formation, il faudra donner satisfaction :

- à l'examen du dossier de candidature,
- à des tests d'évaluation,
- à un entretien de motivation,
- à des tests d'aptitude,
- à une visite médicale.

Pour s'inscrire, rendez vous sur : www.cfa-ferroviaire-idf.fr

